

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

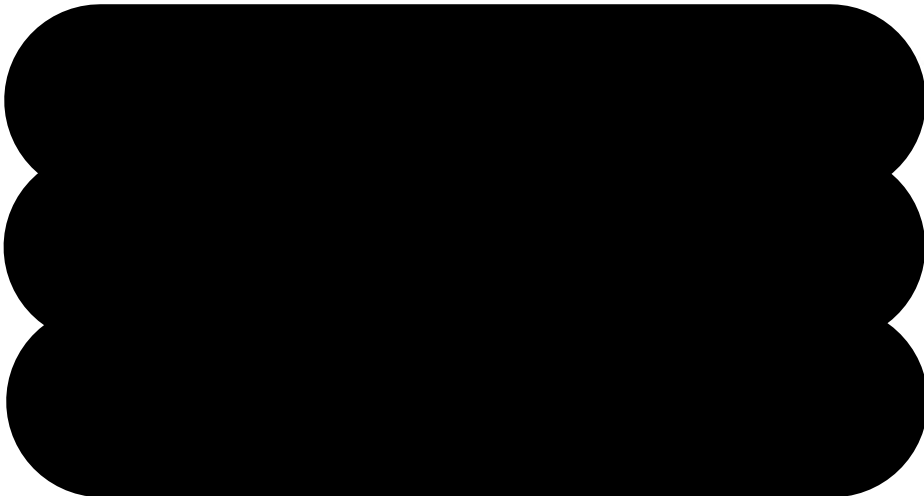


## Proposition de la Guinée au Guichet de Financement Accélérés de la Riposte Contre le Covid-19 du GPE/PME



## Note de couverture de la requête d'un financement accéléré COVID-19 – Resoumis

CONTEXTE	
Pays :	Guinée
Agent (s) partenaire(s) :	UNICEF
Agence(s) de coordination :	BMZ/GIZ - Allemagne
Intitulé du programme :	Continuité d'Apprentissage post-COVID-19 en Guinée
Montant total du financement accéléré COVID-19 :	7.000.000 USD
Commissions de l'agent partenaire (en supplément du montant total du financement accéléré COVID-19 demandé) <sup>1</sup> :	490.000 USD
Commissions de l'agent partenaire en % du montant total du financement accéléré demandé :	7%
Date de soumission de la requête pour un financement accéléré COVID-19 :	5/6/2020
Date estimée de démarrage du financement accéléré COVID-19 :	5/20/2020
Date estimée de clôture du financement accéléré COVID-19 (doit correspondre au dernier jour du mois, par exemple : le 30 juin 2021) :	11/30/2021
Date prévue pour la remise du rapport de fin d'exécution (au maximum 6 mois après la date de clôture du programme) :	5/31/2022



<sup>1</sup> Commissions de l'agent partenaire : Les commissions générales de l'agent partenaire s'ajoutent à l'AMP et sont déterminées selon les règles de l'agent partenaire. Régliées au siège de l'agent partenaire, elles correspondent à des frais généraux et contribuent généralement au paiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. Ces commissions sont déterminées dans l'accord sur les procédures financières conclu entre l'agent partenaire et l'administrateur fiduciaire du PME.

## Contents

Glossaire des abréviations et sigles .....	4
Contexte Stratégique .....	5
Objectif Général du projet .....	7
Bénéficiaires.....	8
Couverture géographique.....	11
Equité .....	11
Financement .....	13
Arrangements opérationnels/implémentation .....	14
Suivi et évaluation.....	16
Cadre de résultats.....	19

## Glossaire des abréviations et sigles

AFD : Agence Française de Développement

ANAFIC : Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales

APEAE : Associations de Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole

BAS : Budget d'Affectation Spécial

BM : Banque Mondiale

CDE : Comités de Développement d'Ecole

COVID-19 : Corona Virus

DPE : Direction Préfectorale de l'Education

DSEE : Délégation Scolaire de l'Education

ESPIG : Allocation de financement du programme sectoriel de l'éducation

FCE : Fond Commun de l'Education

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

GPE/PME : Partenariat Mondial pour l'Education

GSE/GLPE : Groupe Sectoriel de l'Education

HACT : Approche Harmonisée pour le transfert de fonds aux partenaires d'exécution

IRE : Inspection Régionale de l'Education

MENA : Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation

MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

METFPET : Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation professionnelle de l'Emploi et du Travail

MTN : Mobile Telephone Networks (opérateur de téléphonie)

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PHEIC : urgence de santé publique de portée internationale

ProDEG : Programme Décennal de l'Education en Guinée

PTF : Partenaire Technique et Financier

RSI 2005 : Règlement Sanitaire International

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Contexte Stratégique

La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a été déclarée par l'OMS comme une urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) en vertu du Règlement Sanitaire International (RSI 2005) et le 11 mars 2020 comme une pandémie. Il n'existe actuellement aucun traitement ou vaccin homologué contre le virus COVID-19. Des traitements et des vaccins expérimentaux sont en cours de développement. La pandémie de COVID-19 évolue de façon dynamique avec la confirmation de la maladie dans différents pays. Les informations les plus récentes sur COVID-19 peuvent être consultées ici : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.

La pandémie de coronavirus (COVID-19) a perturbé l'apprentissage de plus de 89 % de la population étudiante mondiale. Pour plus de 1,5 milliard d'enfants dans 188 pays, l'éducation a été interrompue. Les progrès réalisés en matière d'élargissement de l'accès à l'éducation et d'amélioration de la qualité de l'enseignement risquent d'être définitivement compromis. La perte de protection et d'autres formes de soutien que les écoles fournissent, notamment en matière de santé, de nutrition et d'alimentation scolaire, compromet également le bien-être des enfants. Les enfants vulnérables, notamment les filles, les migrants, les réfugiés, les personnes handicapées, les pauvres et les autres groupes marginalisés, sont les plus touchés. L'UNICEF, en tant que membre du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et en étroite coordination avec les instances du PME, supporte la Guinée pour renforcer la réponse du secteur de l'éducation pour atténuer les effets de la crise actuelle.

La Guinée ayant été affectée par le virus Ebola en 2014 et 2015 bénéficie, à ce titre, d'une expérience et d'une expertise, de procédures et de matériel dans la gestion de ce type de crise sanitaire. Le système éducatif guinéen avait été touché de plein fouet à l'époque en voyant ses indicateurs de scolarisation baisser drastiquement avant un retour à la hausse les années suivantes. La scolarité voir la vie de nombreux enfants, notamment les plus vulnérables, est impactée négativement et le Gouvernement est déterminé à prendre les mesures adéquates pour assurer une reprise des apprentissages par les élèves après la présente crise sanitaire.

En Guinée, la fermeture des classes en raison de cette crise, depuis le 24 mars 2020, comme mesure barrière contre la propagation de la pandémie touche 14.533 établissements scolaires d'enseignement, dont 14.326 relevant de l'Education Nationale, 120 de l'Enseignement technique, et 87 de l'enseignement supérieur. Elle impacte **3.033.493 apprenants**, dont 2.895.830 à l'Education Nationale, 44 807 à l'enseignement technique et 92.856 à l'enseignement supérieur<sup>1</sup>. Cette fermeture affecte tous les enfants, plus particulièrement les enfants, ceux qui n'ont pas accès à internet et à la télévision où l'on peut trouver du matériel éducatif. De toute évidence les enfants des zones rurales sont les plus touchés, notamment ceux qui sont victimes de toute sorte de violence et d'exploitation à la maison. Par ailleurs, il est fort à parier qu'un nombre important de jeunes filles notamment dans le secondaire auront subi le mariage ou la grossesse précoce étant donné la vulnérabilité économique dans laquelle un bon nombre de familles guinéenne sont tombées depuis le début de la pandémie.

La situation sanitaire en Guinée à la date du 4 mai 2020 montre un nombre de 1.710 personnes infectées par le coronavirus avec un taux de transmission important (plus de 100 personnes par jour depuis une

---

<sup>1</sup> Sources : les annuaires statistiques 2018-2019 des trois ministères en charge de l'éducation et de la formation.

semaine). Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants que le nombre d'installations sanitaires pour répondre à un afflux de malades sont extrêmement réduites.

En réponse à l'urgence, le Gouvernement a réagi en élaborant un plan sectoriel stratégique de riposte pour l'Education avec des annexes sous-sectoriels ainsi que des plans opérationnels budgétisés pour chacun des Ministère en charge de l'Education et de la formation. Le plan stratégique sectoriel permet de définir les contours de la réponse du secteur de l'éducation et de la formation à cette crise. Il détermine la stratégie de coordination et de suivi de l'intervention, les différents moyens d'accès à distance, des élèves et étudiants sur toute l'étendue du territoire, à des apprentissages et des formations pendant et après la crise. Il donne les grandes orientations devant guider la reprise des cours, même si certaines interrogations persistent notamment sur le « quand » qui déterminera aussi dans une certaine mesure le « comment ».

Lors de la définition de la stratégie de réponse, l'implication et la contribution de tous les acteurs de la communauté éducative, des PTF, de la Société Civile, à travers le Cluster, du secteur privé et des médias ont été recherchées pour faire converger les efforts en faveur des enfants guinéens. La stratégie de continuité d'apprentissage du secteur de l'éducation et de la formation est bâtie sur les mécanismes et les initiatives existantes et sont articulées autant que possible avec le Programme Décennal de l'Education en Guinée (ProDEG 2020-2029), nouvelle stratégie nationale qui adresse l'ensemble des besoins éducatifs de la population, endossé par les partenaires le 25 octobre 2019.

En ce qui concerne, plus particulièrement, le MENA, la réponse à l'urgence à date est passée par les actions suivantes :

- La dissémination d'un certain nombre de notes : conduites à tenir dans les écoles pendant cette période de pandémie, une note d'information sur la maladie coronavirus et d'un communiqué conjoint aux Ministères en charge de l'éducation et de la formation, instruisant la dissémination du protocole d'information préventives à la maladie coronavirus.
- L'état des lieux du matériel audio existant, initiation de la production de matériel audio et vidéo.
- Le partenariat avec le Ministère de la Communication pour la diffusion des cours en ligne (radios et télévisions) pour les classes d'examens (CM2, 10ème, Terminale), dans un premier temps.
- Le partenariat avec MTN et la start-up MBOOREE pour la mise en exploitation d'une plateforme d'apprentissage en ligne.

Le plan de riposte sectoriel a été partagé par email aux membres du GSE /Cluster le 24 avril 2020 pour leurs commentaires. Ceux de l'UNICEF, de la GIZ, de Plan International Guinée, de la Banque Mondiale et de l'AFD ont été reçus et intégrés. La version finalisée et validée a été partagée publiquement le 5 mai 2020.

Les contours du présent projet ont été discutés lors de la réunion de PTF le 30 avril et de manière précise lors de la réunion du GSE/cluster le 4 mai 2020. Il a été validé par les autorités du MENA et virtuellement endossé par le GSE le 5 mai.

## **Objectif Général du projet**

L'objectif visé par ce financement accéléré du PME est d'aider le gouvernement de la Guinée à assurer la continuité des apprentissages pendant la période de fermeture et permettre la réouverture des établissements scolaires tout en garantissant la sécurité et le bien-être des élèves et des enseignants ainsi que le fonctionnement optimal des écoles. Ce financement vise particulièrement les sous-ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire 1<sup>er</sup> cycle en lien avec les directives du PME. Il se positionne en complémentarité des autres financements du Budget national et extérieur, disponibles et/ou prévus d'être alloués dans les mois à venir afin de financer le plan de riposte sectoriel reposant sur la théorie du changement suivante :

**Au niveau de la continuité d'apprentissage, durant la période de fermeture des écoles,** le projet s'assurera spécifiquement que le dispositif de continuité d'apprentissage mis en place permette d'assurer à tous les élèves particulièrement ceux qui sont dans des classes d'examen, la possibilité de poursuivre, à domicile, les activités d'apprentissage à minima. Pour ce faire, les conditions suivantes seront remplies :

- si les matériels pédagogiques (textuel, illustré, audio, vidéo) reliés directement aux curricula officiels sont produits et diffusés à temps et en quantité suffisantes,
- si le matériel éducatif et ludique est mis à disposition des élèves pour maintenir une dynamique d'apprentissage pendant la fermeture des écoles,
- si les conseils de sensibilisation et mobilisation sociale à destination des parents et de la communauté sur l'accompagnement de l'éducation à la maison, la parentalité, la prévention des violences faites aux enfants et des messages sur la prévention contre le COVID-19 sont produits et diffusés rapidement,

**Alors** le dispositif de continuité d'apprentissage mis en place permettra d'assurer à tous les élèves particulièrement ceux qui sont dans des classes d'examen, la possibilité de poursuivre, à domicile, les activités d'apprentissage à minima, pendant la fermeture des écoles.

**Au niveau de la préparation et la réouverture des écoles,** le projet vise spécifiquement la préparation et la réouverture saine et sécurisée des classes soient efficaces et efficientes. Pour ce faire :

- si le MENA mène une approche intersectorielle qui inclue au moins un dialogue avec le Ministère de la Santé, le Ministère de la Communication et les PTF pour définir le moment opportun de la réouverture des classes, en prenant en compte les risques sanitaires et le niveau de préparation du système éducatif dans son ensemble, avec des indications claires sur les rôles et responsabilités des acteurs de l'éducation, et notamment des directeurs d'établissements et enseignants,
- si les Ministères en charge de l'Education et de la formation mettent en place des équipes en charge de définir les modalités de réouverture des écoles avec cours de rattrapage, selon les niveaux d'enseignement afin de s'assurer qu'un environnement sain soit assuré, que les risques de transmission du COVID-19 soient réduits, que les personnes à risques (enfants comme adultes) soient protégés, et que la reprise se fasse en tenant compte des besoins (cours de rattrapage),
- si le dialogue est noué avec la fédération des parents d'élèves ainsi qu'avec les syndicats du secteur de l'éducation pour obtenir autant que possible un consensus sur la réouverture des classes,
- si une attention importante est donnée à la communication adaptée/accessible notamment aux enseignants, mais aussi visant le grand public sur les modalités de la réouverture et que des mesures soient prises pour le retour des élèves vulnérables.

**Alors** la réouverture saine et sécurisée des classes seront efficaces et efficientes.

**Au niveau de la Coordination, du suivi et du rapportage**, le projet vise particulièrement l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre du plan de riposte au COVID-19 pour permettre d'atténuer les conséquences sur le secteur de l'éducation pendant et après la pandémie. Pour ce faire :

- si le pilotage en collaboration avec les partenaires, l'accompagnement et le suivi par le niveau central comme déconcentré sont assurés,
- si un système de collecte et de partage des données sur le retour des enseignants et élèves y inclus les enfants vulnérables, ainsi que sur l'application des instructions lors de la réouverture est mis en place et rendu efficace,

**Alors**, une coordination efficace et efficiente de la mise en œuvre du plan de riposte au COVID-19 sera possible et permettra d'atténuer les conséquences du COVID-19 sur le secteur de l'éducation pendant et après la pandémie.

Le projet proposé au financement du PME vise à :

- Soutenir la continuité d'apprentissage pendant la fermeture des établissements ainsi que l'intégration du matériel produit dans une composante d'éducation à distance durable du curriculum officiel de la Guinée.
- Soutenir la planification et la mise en œuvre de la réouverture des écoles dans un environnement sûr et appuyer la mitigation des risques à travers, notamment, le renforcement de la sécurité sanitaire dans les écoles et un programme de rattrapage pour les enfants n'ayant pas eu accès aux cours à distance.
- Renforcer la réponse du système éducatif contre la pandémie par une meilleure coordination des acteurs et le suivi/rapportage des activités de riposte au COVID-19.
- Appuyer le partage de connaissances et le renforcement des capacités des acteurs nationaux pour améliorer la résilience du système éducatif tant pour la réponse actuelle que pour les pandémies/urgences futures.

## **Bénéficiaires**

Les activités prévues toucheront :

- les 14.326<sup>2</sup> établissements scolaires du pré-universitaire<sup>3</sup> (dont 8.490 en zone rurale et 3 écoles spécialisées accueillant des enfants en situation de handicap).
- les 2.895.830 élèves de ces établissements, soit 1.285.397 filles dont 533.087 en zone rurale, seront touchés.
- les 80.746 enseignants du MENA seront bénéficiaires de ce projet.

Aucun établissement du privé lucratif ne sera un bénéficiaire d'activité financé par le PME.

---

<sup>2</sup> Au préscolaire/centres d'encadrement communautaire 2.201 (dont 631 en zone rurale), au primaire 10.229 (dont 7.205 en zone rurale). Au secondaire premier cycle 1.830 (dont 638 en zone rurale). Au secondaire second cycle 808 (dont 172 en zone rurale) dont 3 écoles spécialisées accueillant des enfants en situation de handicap. Source, annuaire statistique MENA/BSA 2018-2019.

<sup>3</sup> Préscolaire/centres d'encadrement communautaire, primaire et secondaire réunis.



## Principaux domaines d'intervention

Le Gouvernement Guinéen en collaboration avec l'UNICEF, la société civile et ses partenaires, proposent les domaines d'activité ci-après, dans le but de renforcer la réponse au COVID-19 ainsi que la résilience du système éducatif à tous les niveaux. Ils contribuent à atteindre l'objectif formulé ci-dessus à savoir : ***réduire les impacts du coronavirus (COVID-19) sur l'éducation, garantir la continuité des apprentissages, la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes, en particulier des plus vulnérables, pendant la fermeture et à la réouverture des écoles.*** Pour atteindre cet objectif, trois interventions clefs seront mises en œuvre :

### **Intervention clef 1 : Soutenir la continuité de l'apprentissage par l'accès à des programmes d'apprentissage à distance**

Le Gouvernement en collaboration avec ses Partenaires a pu lancer l'apprentissage à distance basé jusqu'à présent sur deux (2) canaux à savoir la radio et la télévision. Par manque de financement, certains éléments importants de la continuité d'apprentissage comme le développement de contenus d'apprentissage pour le préscolaire et certaines classes intermédiaires (sans examen de passage d'un cycle à un autre) notamment, ainsi que la diffusion de paquets de documents n'ont pu être menés, pourtant indispensables pour toucher tous les élèves, y compris ceux qui habitent dans des zones non couvertes par la radio et la TV ou encore la plateforme en ligne.

Aussi, il est proposé le financement des activités suivantes :

- Développer les contenus pédagogiques non encore disponibles, particulièrement pour le préscolaire et les classes intermédiaires du primaire et du secondaire 1<sup>er</sup> cycle.
- Reproduire et distribuer les paquets papier des leçons, exercices pratiques, corrigés tirés des programmes d'enseignement à utiliser à domicile et lors des sessions de rattrapages pour les élèves ne les ayant pas encore reçus. La décentralisation de la reproduction des documents textuels dans les régions du pays, permettra une réduction des coûts de transport et des délais de mise à disposition.
- Appuyer la mobilisation des enseignants et travailleurs communautaires autour de l'importance de la continuité d'apprentissage et la diffusion des informations sur des créneaux de diffusion des cours.
- Produire et diffuser les matériels additionnels textuels, audio, vidéo ainsi que des contenus en ligne à travers la plateforme MBOOREE, Ma Réussite Entre mes Mains, pour couvrir la fin de l'année scolaire sur les différents canaux.
- Utiliser les supports pédagogiques développés ainsi que le renforcement de la radio scolaire pour intégrer une composante durable d'apprentissage à distance dans le curriculum.
- Mettre en place un système permettant aux familles des élèves les plus vulnérables via un ciblage communautaire pour bénéficier de postes radios solaires.
- Déployer un ensemble d'approches pour garantir l'accessibilité des instructions, notamment, pour les enfants handicapés, incluant des sous-titres codés, une interprétation en direct en langue des signes, des documents en gros caractères et des adaptations visuelles ou sonores. L'expertise des écoles spécialisées (école des sourds-muets et le centre Sogué pour les enfants malvoyant) sera mobilisée.

La continuité d'apprentissage, prend en compte tous les élèves des établissements publics et privés du MENA. En plus, elle tient compte d'autres aspects spécifiques telles que la préparation des candidats aux examens nationaux, la situation des élèves vulnérables/défavorisés/déficients et des élèves des zones urbaine et rurale, etc.

Les activités de cette composante resteront flexibles car dépendront de l'évolution de la transmission de la maladie en Guinée et devront s'adapter en fonction de la date de la réouverture des classes. Plus la fermeture des classes durera plus il faudra produire du contenu pour l'éducation à distance.

## **Intervention clef 2 : Assurer un environnement sécurisé et un enseignement ajusté pour la réouverture des écoles**

A la réouverture des écoles du temps d'Ebola, un nombre important de familles a continué à retenir leurs enfants à la maison même si le gouvernement estimait que les conditions étaient réunies pour la réouverture des classes. Il est donc important de planifier, dès maintenant, les conditions d'une réouverture des classes réussies, tant au niveau de la sécurisation sanitaire des écoles, de la mobilisation communautaire, des mesures pédagogiques et de rattrapage et des mesures incitatives pour le retour à l'école, notamment, des élèves plus vulnérables.

Un comité pour la réouverture des écoles sera mis en place dès que possible, pour statuer sur ces questions, développer des guidances appropriées et commencer la commande de tout matériel pédagogique et sanitaire nécessaire à la réouverture des écoles, établissements et institutions de formation et de recherche.

Le financement du PME viendra appuyer la réouverture des écoles, en complémentarité des autres financements extérieurs de la Banque Mondiale, la GIZ, le Fonds Commun de l'Education (FCE/BAS)<sup>4</sup> notamment, et se focalisera sur les activités suivantes :

- Fournir des installations WASH suffisantes et conformes aux normes de la Guinée, notamment, de forages dans les écoles qui n'en ont pas, afin de prévenir l'abandon scolaire et de préserver la sécurité et la santé des enfants.
- Renforcer la sécurité dans les écoles en fournissant le nécessaire pour l'application de mesures de protection (kits d'hygiène, masques, [rénovation/réhabilitation et extension d'écoles notamment en zone rurale](#)), appuyant la création de masques locaux et diffusant des guidances sur le lavage des mains à l'école, la distanciation sociale et les comportements recommandés pour lutter contre la stigmatisation, en complémentarité avec les autres partenaires. Les expériences en matière de WASH en milieu scolaire ou encore « Fit for school » contribueront à la mise en œuvre de cette action.
- La formation des directeurs d'école sur les mesures de précaution et l'opérationnalisation de pratiques scolaires inclusives et sûres à appliquer pour réduire le risque de transmission du virus. Ceci inclut aussi le soutien psychosocial (PSS) pour aider les enfants, les enseignants et les communautés à reprendre confiance. Les maires seront impliqués dans le retour à l'école et la mobilisation sociale.
- Mener des campagnes de retour à l'écoles et de mobilisation sociale visant, notamment, les élèves les plus vulnérables, et en particulier les filles. Une attention particulière sera donnée pour

---

<sup>4</sup> Pour rappel le FCE/BAS (qui inclue les financements ESPIG PME, UNICEF, AFD) pourra aussi appuyer certaines des activités prévues, en fonction des besoins.

accueillir dans les meilleures conditions les jeunes filles enceintes et les enfants qui auraient été victimes de violence pendant la fermeture des écoles.

- Appuyer les cantines scolaires en complémentarité avec le programme du PAM et les financements internes.
- La production de guides sur la base des acquis du programme accéléré de l'éducation des filles (PAEF), récemment mis en œuvre dans certaines zones enclavées, un programme de rattrapage particulièrement pour les enfants n'ayant pas eu accès à l'éducation à distance et le mettre en œuvre dans les écoles.
- Soutenir la conception et le déploiement de solutions à l'échelle du système éducatif pour rattraper les évaluations manquées du deuxième et éventuellement du troisième trimestre.

A noter que si les stratégies sont mises en œuvre efficacement, ces approches peuvent également attirer des enfants qui n'étaient pas scolarisés auparavant, ce qui permet de progresser, de manière significative, vers l'atteinte de l'ODD 4.

### **Intervention clef 3 : Soutenir la coordination des interventions et le suivi des activités dans les écoles avec une attention particulière sur les plus vulnérables**

Cette activité clef vise à assurer une coordination efficace et efficiente dans l'organisation de la réponse, l'amélioration du dialogue intra-sectoriel en période d'urgence ainsi que dans le suivi et le rapportage des actions du plan sectoriel de riposte au COVID-19 pour l'atténuation de ses conséquences sur le secteur de l'éducation et la formation, pendant et après la pandémie. Elle devrait permettre de :

- Soutenir la coordination de la planification et du suivi de la mise en œuvre de la réponse au sein du Gouvernement et avec les partenaires techniques et financiers.
- Développer les guidances sur les rôles et les responsabilités des différents acteurs lors de la préparation et l'ouverture des écoles selon les modalités définies.
- Appuyer la collecte d'informations actualisées à travers les IRE, DPE et DSEE sur le retour des élèves, notamment les plus vulnérables, et des enseignants afin de permettre d'ajuster, à tout moment, le pilotage de la réponse et les messages à diffuser.
- Soutenir la communication de masse, visant les parents, les élèves et les enseignants avant et après la réouverture des écoles.

## **Couverture géographique**

La pandémie COVID-19 et les conséquences économiques connexes sur les communautés et les enfants évoluent rapidement. Au regard de l'évolution vertigineuse du nombre de personnes testées positives (1 701 du 12 mars au 4 mai 2020), et les difficultés de mise en œuvre de certaines mesures barrière à cette évolution, les risques de propagation de la maladie, la capacité d'affecter toutes les huit régions administratives de la Guinée en un temps record ne sont pas négligeables. De ce fait, ce projet couvre tout le territoire guinéen, ses 8 régions administratives, ses 33 préfectures, les 348 Communes que compte le pays ainsi que la capitale Conakry (foyer principal de la maladie).

## **Equité**

La quasi-totalité des activités du projet touche tous les élèves guinéens y inclus les filles, les enfants des zones rurales isolées, les enfants avec handicap et les élèves vulnérables dans son ensemble.

Selon les données du MENA 2019 concernant les établissements primaires, les élèves des zones rurales représentaient 52,4% du total des élèves et les filles 49,7%.

	<b>Total</b>	<b>%</b>	<b>Filles</b>	<b>%</b>
Urbain	946.816	47,6%	453.199	50,3%
Rural	1.042.458	52,4%	447.980	49,7%
<b>Total</b>	<b>1.989.274</b>	<b>100%</b>	<b>901.179</b>	<b>100%</b>

Par ailleurs, des activités spécifiques ont été définies en faveur de certains types d'enfants vulnérables. Il s'agit notamment des activités suivantes :

<b>Activités</b>	<b>Cible</b>
Reproduction et distribution du paquet de document pour les élèves du MENA logeant dans des zones non couvertes par la radio et la télévision	147.514 enfants (137.740 au primaire et 9.774 au secondaire) dont 43% de filles et 57% garçons
Impression pour les enfants avec déficience visuelle	202 dont 32 filles
Service d'ajout de la traduction des émissions pour la télévision et vidéo en langage des signes et des sous-titres pour les contenus vidéos.	150 vidéos traduites en langues de signes
Système d'appui aux plus vulnérables avec la dotation de mini-poste radio	19.131 dont au moins la moitié de filles
Aménagement et réhabilitation des points d'eau dans les écoles qui n'en ont pas, bien souvent des écoles dans des zones isolées	150 points d'eau
Campagne média et mobilisation sociale dans les zones les plus reculées pour le retour à l'école avec un module spécial sur les jeunes filles	10.000 personnes mobilisées
Appui aux cantines scolaires dans les zones ciblées vulnérables	48.904 Elèves
Impression des supports de rattrape pour tous les élèves avec déficience visuelle	202 dont 32 filles
Réhabilitation/Construction et équipement de collèges ruraux et d'écoles primaire y compris les latrines	16 écoles
Construction /réhabilitation et équipement de Centres d'Encadrement de la Petite Enfance (en matériaux locaux)	20 CEC
Recensement et stratégie de scolarisation des enfants hors de l'école	20 000 enfants touchés

Par ailleurs un travail de coordination et d'échange permanent lors de la planification de la mise en œuvre des activités sera faite avec les collègues du WASH, de Politique Sociale et de la Sante de l'UNICEF afin de permettre la prise en compte des meilleurs critères d'identification et de sélection des enfants vulnérables, dont les filles et les enfants en situation de handicap. Ce travail s'appuie, notamment, sur les statistiques des abandons/absences scolaire, la violence faite aux enfants et le travail des enfants connus grâce à des enquêtes flash régulières auprès des structures déconcentrées et décentralisées et des établissements scolaire et sanitaire.

Plus spécifiquement, pour les cantines scolaires, le PAM et l'UNICEF travaillent avec le gouvernement pour assurer la continuité des services essentiels des cantines scolaires et ceci a permis de faire face aux effets négatifs indirects sur les systèmes alimentaires, les revenus et la sécurité alimentaire des ménages, ainsi que sur la disponibilité et l'accès aux services de lutte contre la malnutrition.

## **Financement**

Du plan de riposte du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation qui s'élève à **84.432.371 USD**, le présent projet se propose de prendre en charge les activités, citées plus haut, à hauteur de **7.000.000 USD**.

La Banque Mondiale principale partenaire, participant au financement de ce plan de riposte, contribuera à prendre en charge, grâce à son Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF) une fois mis en vigueur, notamment (i) une partie des paquets documentaires à imprimer ; (ii) une partie de la diffusion des émissions radios rurales, privées et nationales ; (iii) cash transfert/transfert en nature aux familles, l'appui aux écoles en subvention et en kits sanitaires dans le cadre de la décentralisation des budgets aux écoles lors de la réouverture.

La GIZ s'est aussi engagée sur l'appui à l'approche Fit for school pour l'eau, hygiène et assainissement dans les écoles. Plan International Guinée s'est engagé à supporter la diffusion des émissions du MENA sur les radios communautaires.

L'UNICEF sur ses fonds réguliers et ses fonds thématiques a dégagé des financements, notamment, pour prendre en charge la distribution de paquets papiers pour les enfants habitant dans des zones non couvertes par la radio et la télévision ainsi que dans les communes de convergence.

Le Fonds commun de l'éducation (FCE) qui regroupe à ce jour les financements AFD, UNICEF et PME (financement ESPIG)<sup>5</sup> permet via sa modalité budgétaire, plus flexible d'affecter certaines ressources du FCE au financement d'activités du plan de riposte sectoriel, non prises en charge par ailleurs et de mettre à disposition du secteur des liquidités (effet contracyclique) pour la mise en œuvre du ProDEG. Les financements du FCE seront disponibles suite au vote du projet de Loi de finance rectificative (en attente de la date exacte – en juillet). Les Ministères sont en train de préparer les planifications FCE qui intégreront des activités du plan de riposte.

D'autres PTF et ONG internationales pourraient réorienter certains de leur financement.

La présente requête de financement de la Guinée est portée par l'UNICEF qui a été choisi par le Gouvernement et le Groupe Sectoriel de l'Education (GSE/GLPE) comme agent partenaire lors de la réunion du GSE/GLPE et du Cluster du 16 avril 2020. Les frais de supervision sont inclus dans les activités et les frais opérationnels du bureau de Guinée sur une ligne à part dans le budget. La demande de financement couvre une période de 18 mois (de juin 2020 à novembre 2021) comprenant la phase du COVID-19 et post COVID-19.

---

<sup>5</sup> En attente de la décision du Conseil d'Administration du PME, qui devrait être rendue le 19 mai 2020.

<b>Plan de riposte MENA</b>	<b>Plan Riposte MENA</b>	<b>Financement PME revu</b>	<b>Autres financements (Banque Mondiale, GIZ, UNICEF, Plan)*</b>	<b>Gap de financement</b>
<b>1. CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES PENDANT LA FERMETURE DES CLASSES</b>	<b>7,822,492</b>	<b>171,790</b>	<b>396,553</b>	<b>7,254,148</b>
<i>1.1 Paquet de documents papiers</i>	<i>7,174,412</i>	<i>67,881</i>	<i>360,000</i>	<b>6,746,531</b>
<i>1.2 Apprentissage par la radio et la télévision</i>	<i>573,408</i>	<i>42,528</i>	<i>36,553</i>	<b>494,328</b>
<i>1.3 Apprentissage en ligne</i>	<i>74,672</i>	<i>61,382</i>		<b>13,290</b>
<b>2. PRÉPARATION À LA REOUVERTURE DES CLASSES</b>	<b>74,256,909</b>	<b>5,771,704</b>	<b>10,769,662</b>	<b>57,715,543</b>
<i>2.1 Sécurisation sanitaire des écoles</i>	<i>6,036,601</i>	<i>4,060,509</i>	<i>3,060,956</i>	<b>(1,084,864)</b>
<i>2.2. Mesures incitatives et mobilisation des apprenants</i>	<i>31,551,311</i>	<i>840,745</i>	-	<b>30,710,566</b>
<i>2.3. Mesures administratives et appui aux écoles</i>	<i>8,338,788</i>	<i>850,876</i>	<i>7,708,706</i>	<b>(220,794)</b>
<i>2.4. Mesures Pédagogiques</i>	<i>28,330,209</i>	<i>19,574</i>	-	<b>28,310,635</b>
<b>3. APPUI À LA COORDINATION DE LA RÉPONSE</b>	<b>2,363,177</b>	<b>621,506</b>	<b>98,782</b>	<b>1,642,890</b>
Couts opérationnels au Bureau UNICEF Guinée	-	<b>435,000</b>		<b>(435,000)</b>
<b>TOTAL BUDGET ESTIME</b>	<b>84,442,578</b>	<b>7,000,000</b>	<b>11,264,997</b>	<b>66,177,581</b>

\* : montants estimés

## Arrangements opérationnels/implémentation

L'UNICEF assure la coordination avec les autorités de la mise en œuvre des financements, en étroite collaboration avec les membres du GSE et du Cluster Education. En tant qu'agent partenaire, l'UNICEF gèrera les fonds en utilisant ses politiques et procédures habituelles et en matière de gestion des fonds d'urgence.

L'UNICEF a travaillé avec le ministère de l'éducation nationale, le GSE et le Cluster de l'éducation pour identifier les activités qui, parmi les options proposées, ont le plus grand impact sur la réponse, à déterminer les sources de financement disponibles et à déterminer comment les ressources mises à disposition par cette subvention peuvent être utilisées de manière optimale.

Lors de la mise en œuvre des activités, l'UNICEF travaillera avec le GSE et le Cluster, et veillera à ce que les fonds du PME soient utilisés de manière complémentaire avec les ressources mises à disposition par

la Banque Mondiale, la GIZ, Plan International, la France, le FCE/BAS et les autres intervenants dans le secteur.

Aussi, les partenaires au niveau déconcentré et décentralisé seront impliqués dans la définition des rôles et des responsabilités à chaque niveau afin que les interventions puissent toucher les enfants et les communautés les plus reculées.

A ce niveau, en lien avec la loi sur la décentralisation en Guinée, un rôle clé sera réservé aux autorités communales en collaboration avec les Délégués Scolaires de l'Éducation, les Gouvernements des enfants locaux, les Associations de Parents d'Elèves (APEAE), les Comités de Développement d'École (CDE), et l'ensemble des acteurs jusqu'au niveau du village pour s'assurer que les services offerts arrivent aux enfants/enseignants. Il sera également question d'impliquer l'Agence Nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC) pour qu'elle puisse apporter sa contribution dans la gestion de la crise COVID-19.

Les financements du PME seront exécutés conformément aux procédures prévues par le HACT, signifiant en français l'« Approche Harmonisée pour le transfert de fonds aux partenaires d'exécution », cadre commun à plusieurs Agences des Nations Unies dont l'UNICEF. Le cadre HACT constitue un cadre opérationnel qui encadre les transferts de fonds à des Partenaires d'Exécution gouvernementaux ou non gouvernementaux. Il représente un système d'assurance qualité découlant d'évaluations et d'audits fondés sur les risques/systèmes. Le système d'assurance qualité de HACT repose sur : (i) des visites programmatiques obligatoires entre l'UNICEF et le partenaire pour faire le suivi des activités menées, le niveau d'atteinte des résultats ainsi qu'apprécier la collaboration qui prévaut entre les 2 parties ; le nombre de visites programmatiques dépend du montant viré sur le compte du partenaire ; (ii) des visites de « spotcheck », une fois les montants liquidés, afin de vérifier l'éligibilité des dépenses et les pièces justificatives.

Comme à l'accoutumée, les financements nécessaires aux activités prévues dans le cadre de la riposte contre le COVID-19 seront virés sur le compte bancaire du MENA sur une base trimestrielle. Pour cela, l'Équipe du MENA devra élaborer les termes de référence des activités à financer et faire une requête de financement unique trimestrielle à l'UNICEF. Sur cette base, l'équipe aura trois (3) mois pour mettre en œuvre les activités et en faire le rapport technique et financier.

Pour gagner en temps, et pour suivre ses procédures, l'UNICEF privilégiera les paiements directs aux fournisseurs notamment ceux avec qui elle a des agréments de long terme garantissant des coûts réduits. Pour ce qui est des activités urgentes, le MENA et l'UNICEF travailleront sur les termes de référence pour être prêt à leur exécution à partir du 15 mai.

L'équipe de l'UNICEF Guinée (niveau central et au niveau des trois bureaux de zones à Labé, Kankan et Nzérékoré) fera un suivi rapproché de la mise en œuvre des activités, via une participation régulière aux réunions de planification, impulsera un suivi conjoint de la gestion et la sortie de crise et s'assurera que les financements liés aux activités prévues seront toujours disponibles. Un tableau de bord sera élaboré en collaboration avec l'équipe du MENA pour anticiper les dépenses de chaque activité. L'UNICEF s'assurera aussi que les procédures HACT soient bien respectées et que l'exécution financière suive la planification des activités.

La section éducation au Bureau de l'UNICEF est composée d'un Chef, 3 spécialistes Education permanent au niveau central et 2 dans les régions (Kankan, Labé). L'équipe sera renforcée en ressources humaines au niveau national (1 staff) et de terrain (Nzérékoré) pour s'assurer d'un bon accompagnement/suivi des activités et des dépenses.

## Suivi et évaluation

Le Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation (MENA), à travers le comité de pilotage du Programme Education de l'UNICEF, assurera la coordination de la mise en œuvre des activités sous la direction de Madame la Secrétaire Générale, qui participe aux réunions si son agenda lui permet. Le Comité de pilotage est présidé généralement par le Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement et est composé des principales Directions techniques du MENA et la DAF. Il sera complété pour inclure toutes les directions responsables d'activités du présent projet. Au niveau déconcentré/décentralisé le dispositif de suivi reposera sur les structures déconcentrées du MENA et décentralisées. Il s'agit des Inspections Régionales de l'Education (IRE), des Directions Préfectorales de l'Education (DPE), des Délégations Sous-Préfectorales de l'Education (DSPE) et des Communes. Les IRE et DPE, aidés des staffs des Bureaux de zones de l'UNICEF, auront pour mission de suivre la mise en œuvre des activités dans les écoles et de s'assurer que les bénéficiaires ont effectivement reçu les services et intrants prévus. Leurs chargés de statistiques produiront les collectes d'information et les statistiques nécessaires pour remplir le cadre de suivi des indicateurs sur une base trimestrielle.

Une attention particulière sera portée aux collectes régulières de données pour le suivi de la fréquentation des élèves et des enseignants au moment de la réouverture des écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/21, avec un focus sur les enfants les plus vulnérables.

Ainsi, le suivi global des activités s'effectuera à travers les réunions trimestrielles du comité de pilotage et au moins deux (2) missions conjointes de terrain. Le Président du comité de pilotage avec l'UNICEF, informera les autorités du MENA, le Comité interministériel pour la riposte au COVID-19 ainsi que le Cluster et le GSE de l'avancée de la mise en œuvre des activités.

Par ailleurs, des rencontres techniques restreintes entre le cabinet, le chef de file des PTF et l'agent partenaire se tiendront en prévision des réunions de pilotage/suivi (GSE/Cluster). Ce sera aussi l'occasion d'un suivi conjoint du calendrier de mise en œuvre des activités de riposte et de la disponibilité des financements. Un tableau de bord sera élaboré par le MENA et l'UNICEF pour anticiper les dépenses de chaque activité.

Les revues sectorielles de 2020, 2021 et 2022, pourront être l'occasion de partager avec les PTFs et la communauté éducative les résultats acquis et les leçons apprises.

## Analyse et mitigation des risques / sauvegardes

Le tableau ci-dessous permet d'identifier les risques qui pourraient menacer la mise en œuvre du projet notamment la population vulnérable ainsi que des mesures d'atténuation tenant compte de l'environnement sociopolitique et environnement de la Guinée.



Risques	Mesures de prévention/d'atténuation du risque
<p><b>1. Non-retour des élèves à la réouverture des écoles et baisse des effectifs des effectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation communautaire à travers toute la communauté éducative nationale et déconcentrée/décentralisée (les enseignants/encadrement, les leaders religieux, les parents, etc.) ;</li> <li>• Organisation de campagnes de sensibilisation des élèves et des parents via les médias traditionnel et moderne (radio, TV, affiche, flyers, dépliants, messages essentiels, prospectus, spots TV traduite ne langue locale et en langue des signes, plateformes internet, ...), sur la COVID-19 à travers les outils de communication ;</li> <li>• Organisation des campagnes de sensibilisation de proximité et en lien avec les autorités de la sante, des communautés éducatives et des parents ;</li> <li>• Nettoyage et désinfection des établissements d'enseignement pour rassurer et protéger les élèves, le corps enseignant et les parents ;</li> <li>• Mise en place dans les établissements d'enseignement les dispositifs WASH/lavage des mains, augmentation de la capacité en eau et en assainissement et rénovation et construction de points d'eau ;</li> <li>• Utilisation des dispositifs de la plateforme d'enseignement et de formation en ligne et des dispositifs d'enseignement à travers la radio et la télévision pour réduire les contacts physiques ;</li> <li>• Formation des cadres du système éducatif et assistance psychosociale aux enfants et enseignants vulnérables ;</li> <li>• Appui à la réhabilitation des infrastructures scolaires ;</li> <li>• Appui aux plans locaux de réduction du nombre des enfants en dehors de l'école.</li> </ul>
<p><b>2. Accessibilités des zones difficiles du fait du mauvais état des routes, des intempéries ou encore des troubles sociaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse de la situation sécuritaire de l'UNDSS sera toujours prise en compte dans le déploiement des équipes sur le terrain et la notion de criticité des programmes<sup>[1]</sup> sera suivie ;</li> <li>• Utilisation de la plateforme d'enseignement à distance, de la radio et de la télévision pour les cibles du projet résidant dans les zones touchées par l'insécurité et les conflits ;</li> <li>• Utilisation de la plateforme internet pour l'organisation des formations en ligne pour les enseignants et les personnes ressources résidant dans les zones inaccessibles ;</li> <li>• Transfert de certains fonds directement aux structures déconcentrées afin de réduire les distances et favoriser la proximité et la production locale et achats directs auprès de certains fournisseurs ;</li> <li>• Pendant les sessions de sensibilisation notamment dans les zones à risque, un volet sera consacré à la bonne gestion et à la sécurisation des infrastructures et des équipements par les collectivités locales ainsi qu'à la protection des enseignants et des enfants. .</li> </ul>
<p><b>3. Retard de mise en œuvre du projet dans les délais</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication d'autres partenaires dans la mise en œuvre des activités relevant de leurs avantages comparatifs et de leurs compétences ;</li> </ul>

Risques	Mesures de prévention/d'atténuation du risque
initialement prévus (18 mois)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de la procédure HACT décrite dans le document de projet, pour faciliter la mise en œuvre des activités et les processus de transfert des fonds aux structures impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain.</li> </ul>
4. Sécurité informatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des normes internationales de l'UNICEF en matière de protection des systèmes informatiques en ligne et hors ligne pour la sauvegarde des données.</li> </ul>
5. Risques fiduciaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des procédures financières et de passation des marchés de l'Agent Partenaire (UNICEF) pour mitiger les risques fiduciaires ;</li> <li>• Utilisation de la procédure HACT pour le transfert de cash pour les activités éligibles prévues dans le plan d'action.</li> </ul>
6. Risques sociaux et environnementaux liés à la fabrication, au transport et distribution des intrants et à la réhabilitation/construction des points d'eau et/ou écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un processus de gestion des plaintes pour la construction et diffusion du processus de recrutement local pour les chantiers de construction et de réhabilitation des infrastructures ;</li> <li>• Remise de rapports de suivi E&amp;S pour tous les chantiers ;</li> <li>• Transfert des fonds directement aux structures déconcentrées afin de réduire les distances et favoriser la proximité et la production locale et achats direct auprès de certains fournisseurs.</li> </ul>

## Cadre de résultats

Thème	Indicateurs de résultats	Baseline	Cible	Moyens de vérification
<b>Intervention clef 1 : Soutenir la continuité de l'apprentissage par l'accès à des programmes d'apprentissage à distance</b>				
Accès	1.1 Part des élèves du primaire et du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle qui habite dans des zones couvertes par la radio (désagrégée par genre et par urbain/rural)	0	80% des élèves des zones couvertes par la radio	Enquête flash
	1.2 Part des élèves du primaire et du secondaire 1 <sup>er</sup> cycle n'ayant pas accès à la radio qui disposent du paquet papiers supports (désagrégée par genre et par niveau d'enseignement)	0	100% des élèves n'ayant pas accès à la radio	Enquête flash
<b>Intervention clef 2 : Assurer un environnement sécurisé et un enseignement ajusté pour la réouverture des écoles</b>				
Accès	2.1 Nombre de directeurs d'école formés sur la réouverture des écoles sécurisées (désagrégée par genre et par urbain/rural)	0	14.501 écoles	Liste des participants et rapport de formation
	2.2 Part des élèves qui sont retournés à l'école à la réouverture (désagrégée par genre et par urbain/rural)		100% des élèves	Enquête flash
	2.4 Part des enseignants (privés et publics) qui sont retournés à l'école à la réouverture (désagrégée par genre et par urbain/rural)	0	100% des enseignants	Enquête flash
Qualité	2.5 Nombre d'écoles offrant un soutien de rattrapage pour éviter les redoublements et les abandons		Au moins 80% des écoles	Enquête flash
<b>Intervention clef 3 : Soutenir la coordination des interventions et le suivi dans les écoles avec une attention particulière sur les plus vulnérables</b>				
Suivi-évaluation	3.1 Un système de remontée d'informations bimensuelle à travers les IRE, DPE et DSEE sur le retour des enseignants et des élèves, notamment les plus vulnérables lors de réouverture des écoles est mis en place	0	1	Partage des informations collectées

*Part= en nombre et en pourcentage.*

2	Structures et services	(Indicateur clé) Nombre d'écoles soutenues par le financement ayant rouvert (et pourcentage)	Niveau d'enseignement, zone géographique (région/préfecture/rurale/urbaine)
---	------------------------	--	---

		d'écoles dans la zone couverte par le programme)	
3	Protection et bien-être	(Indicateur clé) Nombre d'écoles soutenues par le financement (et pourcentage d'écoles dans la zone couverte par le programme) ayant mis en place des normes minima d'hygiène pour la prévention du COVID-19	Niveau d'enseignement, zone géographique (région/ préfecture /rurale/urbaine)